



Monsieur Pierre DOUSSOT
Mairie de PRUNIERES
Les Clots
05230 PRUNIERES

Gap le 21 AVR. 2017

Objet :
Révision allégée
PLU PRUNIERES

Réf. : PYM/LG/JM/MDF

Monsieur le Maire,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance du projet de révision allégée du Plan local d'urbanisme de votre commune.

Au vu des modifications apportées aux règlements des zones A et N, la Chambre d'Agriculture n'émet pas d'observation particulière sur ce projet de révision allégée.

Concernant la modification de zonages de Ac en A et A en Ac, la Chambre d'Agriculture respecte ce choix qui répond aux besoins des agriculteurs en leur permettant de maintenir et de développer leur exploitation agricole.

La Chambre d'Agriculture émet **un avis favorable** au projet de révision allégée du PLU de la commune de PRUNIERES.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Pierre-Yves MOTTE

Siège Social

8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 92 52 53 00
Fax : 04 92 52 53 09
E-mail : chambre05@
hautes-alpes.chambagri.fr